

## L'usurpateur

par le Dr Alexandre Fuzeau

Vaut-il mieux être victime ou criminel en France ? J'aimerais vous raconter l'histoire de M. J.F, dealer de stupéfiants, escroc, usurpateur d'identité de médecins. Tout commence le 31 aout 2020. Je vois arriver à mon cabinet un dénommé JF, personnage antipathique qui me réclame du Séresta 50mg et du Mirtazapine15mg. Je ne suis pas son médecin traitant et n'ai pas accès à son dossier médical et je ne l'ai jamais vu. Malgré ses manœuvres d'intimidation, je refuse de lui prescrire du Seresta, mais lui donne un mois de Mirtazapine 15mg pour lui laisser le temps de trouver un autre médecin. J'étais certain de ne jamais le revoir. Je n'allais pas tarder à en entendre parler...

Quelques semaines plus tard, je reçois des appels de pharmacies d'Evreux concernant de fausses ordonnances à mon nom contenant du Seresta, Zopiclone stilnox, oxycodone, méthadone, destinées à ce J. F. Selon l'avis d'un pharmacien, ces médicaments ont acquis un statut enviable dans le trafic de rue, drogues obtenues légalement comme le subutex mais se revendant très bien. La pharmacienne de garde à Gaillon me contacte un matin pour vérifier si c'est bien moi qui l'ai appelé la nuit précédente... Se faisant passer pour moi, JF lui a dit : « *Je vois à domicile un patient qui a absolument besoin de son Seresta. Malheureusement je ne peux vous envoyer une ordonnance maintenant mais promets de la faxer dès mon retour... »*

Je porte plainte à la gendarmerie qui enquête, localise les activités de J F sur Evreux et transfère à la police d'Evreux le dossier. Curieusement, elle m'indique que ce n'est pas de son ressort car il habite Mesnil Esnard près de Rouen. Les pharmacies de Mesnil Esnard m'informent qu'elles n'ont plus de nouvelles de lui depuis deux ans. J'appelle les 18 pharmacies d'Evreux et découvre sans grande surprise que JF a utilisé de fausses ordonnances dans 16 d'entre elles. J'appelle l'inspecteur M.D qui convoque JF, lequel promet de ne plus rien faire de mal. Je suis apparemment le seul à n'en pas croire un mot.

### L'impuissance des autorités

En tout cas je ne suis plus le seul médecin concerné, et la procureure se saisit de l'affaire. Loin d'être fou, il est remis pendant sa garde à vue à l'hôpital psychiatrique de Navarre où il est suivi pour ses problèmes d'addiction et dont il sort en deux jours sans en avertir la police. Le policier en charge du dossier me fait comprendre son impuissance.

Comment empêcher ses méfaits ? Impossible. J'appelle la CPAM qui ne peut rien faire car il n'utilise pas sa carte vitale pour ne pas être tracé. J'avertis l'Ordre des Médecins qui ne peut que demander à la CPAM de tenter de faire quelque chose. Je contacte l'Ordre des Pharmaciens qui ne peut qu'envoyer un email aux pharmacies d'Evreux...

L'affaire prend soudainement une autre dimension. JF ne faisait jusque-là que des photocopies d'ordonnances faciles à repérer pour un œil averti. Il utilise à présent de

vraies fausses ordonnances dupliquées sécurisées. Comment a-t-il réussi ce coup magistral ?

Un coup d'œil sur internet et j'appelle les principaux imprimeurs médicaux en France. Je tombe sur ACTOM qui confirme : en se faisant passer pour moi, JF a fait croire qu'il travaillait à SOS Médecins Evreux et s'est fait livrer chez lui 4000 fausses ordonnances sécurisées en donnant mon RPPS et son adresse personnelle. Aucune vérification d'ACTOM, qui ne réalise pas qu'il n'y a pas de SOS Médecins à Evreux, et ne vérifie même pas l'adresse !

Sa petite entreprise ne connaît pas la crise. JF sévit maintenant dans toute la Normandie, jusqu'à Veules les Roses, où il menace la pauvre pharmacienne de garde le soir. C'est un dealer forcené, sans scrupule.

Devant l'inaction de la police je décide d'écrire au procureur qui ordonne enfin une perquisition à son domicile en octobre : la moitié des ordonnances sont retrouvées, soit environ 2000. Le 14 janvier 2021, il commande à nouveau à ACTOM 40 blocs soit 2000 ordonnances. J'écris à nouveau au procureur, sans réponse.

Avec ces vraies-fausses- ordonnances, il trompe aisément la vigilance des pharmaciens. Trop connu à Evreux, je le suspecte d'aller ailleurs. C'est l'été et JF doit voyager. Je demande à la police s'il est possible d'utiliser ces dépenses de carte bleue afin de localiser ses zones d'activité et les pharmacies susceptibles d'être trompées, en leur offrant de les contacter. En vain. Je gêne. La nouvelle commissaire me conseille d'arrêter de m'intéresser au problème. L'enquête est terminée. Les mois passent. Le jugement a lieu le 31 aout 2021, un an jour pour jour après cette fatidique consultation de JF à mon cabinet.

### Un dealer toujours en liberté

JF écope de 10 mois dont 6 mois de prison ferme. JF reste en liberté... Le fameux « aménagement » des peines pour une condamnation de moins de deux ans. On me dit qu'il ne sera enfermé qu'en cas de récidive. A peine un mois plus tard les pharmacies de Bernay, Louviers et Roger-Beaumont reçoivent des ordonnances « ACTOM ». JF fait précéder son arrivée par un faux appel faisant croire à la pharmacie que je leur envoie une demande urgente de fentanyl ou autres morphiniques. Il utilise aussi le nom de jeune fille de sa mère. La pharmacienne de Bernay hésite à lui donner certains médicaments ? Qu'à cela ne tienne ! JF –alias « Dr.Fuzeau »- la rappelle très courroucé : « *pourquoi ne donnez-vous pas les médicaments à mon patient ?* »

Le retour du voyou ! Cette fois-ci, m'assure-t-on, il va la faire sa prison. Au préalable je dois déposer une nouvelle plainte. Deuxième enquête, deuxième procès ; le 22 mars 2022, la sentence tombe : JF reste... encore et toujours en liberté « *car il a démontré sa volonté de s'amender et se réinsérer en prenant un travail* ». C'est ce que font tous les dealers cherchant à se faire un peu oublier.

Tous ces efforts durant deux années, enquêtes et jugements, les dizaines de personnes mobilisées, les frais et le temps passé, ne servent donc strictement à

rien ? Le dossier est mis aux archives. JF reste libre de continuer ses activités lucratives. Il n'a jamais vraiment été inquiété.

### Des milliers d'ordonnances encore en circulation

Le plus inquiétant est la faillite en chaîne des structures chargées d'assurer le bon fonctionnement de la médecine. Premier point : l'absence de cohésion entre les organismes et leur impéritie : les Ordres et la CPAM. Deuxième point : l'absence d'action et de contrôle informatique nationaux. Il serait si simple de bloquer électroniquement toutes les fausses ordonnances et d'établir un logiciel pour vérifier sur des mots clefs (par exemple certains médicaments) le contenu de mes ordonnances et mettre en alerte toutes les pharmacies de France. Troisième point : l'impression ressentie à chaque étape de l'enquête est qu'elle n'est pas considérée comme importante par les autorités. Or il s'agit d'un crime de santé publique entachant mon nom et celui de tous les médecins. Des milliers d'ordonnances toujours actuellement en circulation représentent des montants colossaux de stupéfiants sur le marché.

Tous nos efforts sont vains. Il n'y a aucune raison de penser que JF est un cas isolé. C'est tellement facile et ça rapporte gros. Les criminels n'ont rien à craindre. JF le sait bien. « *Il existe deux catégories d'hommes, ceux qui font le bien parce qu'ils veulent faire le bien. Et ceux qui font le bien car ils craignent les conséquences de leur action s'ils font le mal* ». La crainte et le remord ont disparu, le mal peut s'installer.

Dr Alexandre Fuzeau,  
[fuzeau@doctors.org.uk](mailto:fuzeau@doctors.org.uk)  
Saint-André-de-l'Eure (27)